



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 14 mai 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 mai 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 18 mai 2004

**Espace polyvalent de Souché : demande d'ouverture des enquêtes
conjointes d'utilité publique et parcellaire**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Robert PLANTECOTE donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 mai 2004

DELIBERATION D20040143

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Espace polyvalent de Souché : demande d'ouverture des enquêtes
conjointes d'utilité publique et parcellaire**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

L'aménagement de l'espace polyvalent de Souché, correspondant à l'ancienne propriété Gillier dont la Ville de Niort est propriétaire, concerne la rénovation du bâtiment existant qui constitue la salle polyvalente de Souché.

Mais cet équipement est actuellement desservi par un accès étriqué (la rue de la passerelle) sans possibilité de stationnement, sans ouverture réelle sur le quartier par la rue des Nardouzans.

Un terrain nu, cadastré section HP n° 291, mitoyen de l'espace, donnant directement accès à cette rue offrirait à cet équipement un stationnement de proximité d'une capacité de 27 places et un accès piéton à la prairie.

Dans cette optique, de nombreux contacts ont été pris avec le propriétaire pour une acquisition à l'amiable sur la base de l'avis du Domaine. Un accord n'a pu être obtenu sur le prix.

Aussi est-il nécessaire d'avoir recours à la procédure d'expropriation.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- poursuivre à l'amiable ou par voie d'expropriation l'acquisition de la parcelle HP n° 291 dans le cadre des crédits inscrits au chapitre 2111 du Budget ;
- solliciter en conséquence la prescription par Monsieur Le Préfet des enquêtes conjointes d'utilité publique et parcellaire pour cette opération.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)